



Rapport sur la gouvernance

Une saine gouvernance est essentielle pour soutenir et guider les activités de FinDev Canada. Nos politiques et cadres de gouvernance jettent ainsi les fondations qui nous permettent de nous acquitter de notre mandat d'une manière socialement responsable.

Code de conduite

FinDev Canada s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique commerciale et à s'acquitter de son mandat d'une manière socialement responsable et conforme à ses valeurs d'entreprise. Tous les membres de la direction et du personnel doivent conduire les affaires de FinDev Canada et gérer les relations avec ses entreprises clientes, l'actionnaire et les autres parties prenantes avec honnêteté, intégrité, équité et transparence, de manière à pouvoir soutenir le plus rigoureux examen public, et ce, en tenant compte des responsabilités envers toutes les parties prenantes.

Notre [code de conduite](#) sert de fondement à notre façon de travailler et contribue à définir notre culture et notre réputation d'excellence sur le plan éthique. Nos principes et notre intégrité imprègnent chacune de nos interactions — avec notre clientèle, entre nous, avec notre actionnaire et avec la collectivité — et c'est notre code qui nous aide à composer avec la complexité de nos activités.

Politiques et lignes directrices

Outre notre code de conduite, une série de politiques et de lignes directrices veillent à ce que nos activités soient conformes aux normes de l'industrie et que notre mandat soit exécuté d'une manière socialement responsable, en accord avec nos valeurs d'entreprise.

Voici un aperçu de ces politiques et lignes directrices :

Politique sur la transparence et la divulgation

FinDev Canada s'engage à faire preuve de transparence dans ses opérations, ses stratégies et ses politiques. Nous reconnaissons également notre obligation, en tant qu'institution financière responsable, de protéger les informations commerciales et financières sensibles et confidentielles de nos entreprises clientes. La Politique sur la transparence et la divulgation a donc été mise en place pour encadrer la divulgation de renseignements. Cette politique a été mise à jour et publiée en 2023, après avoir obtenu l'approbation du conseil d'administration.

Politique environnementale et sociale

En plus des impacts sur le développement, FinDev Canada vise à comprendre pleinement les risques liés aux droits de la personne ainsi que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance que posent les entreprises bénéficiaires de son soutien. La Politique environnementale et sociale de FinDev Canada décrit l'approche adoptée pour atténuer les risques en matière de droits de la personne et les risques environnementaux et sociaux, et éventuellement renforcer ces aspects au sein des entreprises clientes. Un exercice de révision de cette politique a été lancé en 2023, et la politique révisée finale sera approuvée et publiée en 2024.

Politique d'approvisionnement

Notre politique d'approvisionnement décrit comment nous incitons nos fournisseurs à soutenir l'atteinte de nos buts à court et à long terme.

Énoncé de principes sur la fiscalité et l'utilisation des centres financiers extraterritoriaux

Cet énoncé de principes décrit la position de FinDev Canada sur les questions fiscales entourant ses activités d'affaires au bénéfice des parties prenantes, des partenaires et des entreprises clientes.

Mécanisme de responsabilisation indépendant – Politique et procédures

Le mécanisme de responsabilisation indépendant (MRI) de FinDev Canada a été mis en place en 2023 pour répondre aux préoccupations des personnes ou des collectivités qui croient qu'un préjudice réel ou potentiel a été causé ou pourrait être causé par le fait que FinDev Canada n'a pas respecté ses propres politiques relatives à une opération. Le MRI permet aux personnes ou aux collectivités de se faire entendre et offre la possibilité d'un examen indépendant et impartial de la situation dans le but d'offrir une réparation et un recours aux parties touchées.

Ce mécanisme permet d'accroître la transparence et la responsabilité des projets et des opérations financés par FinDev Canada, en plus de renforcer les résultats sociaux et environnementaux de ces opérations.

Gouvernance d'entreprise

Composition du conseil d'administration

- En 2023, le conseil d'administration était composé de dix personnes (le maximum étant de onze), dont cinq femmes, ce qui répond aux attentes en matière de parité établies dans la charte du conseil d'administration. Cinq membres du conseil d'administration siègent également au conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC), et cinq sont indépendants. En 2023, une administratrice d'EDC a démissionné, laissant un poste vacant. Ce poste devrait être pourvu en 2024, par suite de l'approbation du gouverneur en conseil et du conseil d'administration d'EDC.

Activités du conseil d'administration

- Outre son assemblée générale annuelle, le conseil d'administration de FinDev Canada a tenu huit (8) réunions en 2023, ainsi qu'une séance de planification stratégique organisée conjointement avec le conseil consultatif en juin.
- Au cours de ces réunions, le conseil d'administration a approuvé huit (8) transactions de financement et de capitaux propres.
- En 2023, le premier comité de vérification du conseil d'administration s'est réuni à trois (3) reprises. Ce comité accorde une attention particulière aux rapports financiers, à l'audit et aux contrôles internes, au MRI et aux rapports de divulgation interne, à la conformité et aux rapports d'éthique, ainsi qu'aux politiques et réglementations d'entreprise connexes, et assure une surveillance à cet égard.
- Le conseil d'administration a défini son premier profil en 2023 et actualisé sa matrice de compétences et de connaissances. Une évaluation exhaustive du conseil a également été réalisée, ce qui témoigne de la rigueur et de la maturité des processus de gouvernance.
- Le conseil d'administration a également participé à plusieurs ateliers portant sur des sujets comme la gestion de portefeuille, les pertes de crédit attendues, la feuille de route numérique de FinDev Canada et le projet GAIA.

Plan d'entreprise

- Avec l'aide du conseil d'administration, FinDev Canada a préparé son plan d'entreprise 2024–2028, qui présente sa stratégie et ses principales hypothèses d'exploitation. Le plan a été initialement approuvé par le conseil d'administration de FinDev Canada, puis par le conseil d'administration d'EDC (dans le cadre du plan d'entreprise consolidé d'EDC).

Rapport annuel

- En août, FinDev Canada a publié en ligne son rapport annuel de 2022 intitulé « Croissance ciblée et réfléchie », qui présente un compte rendu complet de ses activités pour l'année précédente, et qui met particulièrement l'accent sur sa stratégie de croissance visant à prendre comme tremplin ses solides succès dans ses marchés prioritaires existants afin de percer la région de l'Indo-Pacifique.

Procédures de contrôle interne – Gestion des risques et de la conformité

Conformément à la Charte en matière de conformité et d'éthique de FinDev Canada approuvée par le conseil d'administration, la fonction de conformité et d'éthique d'EDC appuie l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance du programme de gestion des risques et de la conformité (**GRC**) de FinDev Canada, afin de permettre à la société de relever, d'évaluer, de communiquer, de gérer, d'atténuer et de déclarer les risques associés à la non-conformité aux lois et aux règlements applicables à ses activités.

Le programme de GRC de FinDev Canada approche la gestion du risque lié à la conformité de façon rigoureuse. Des contrôles solides et efficaces ont été mis en place pour atténuer un large éventail de risques compte tenu de la taille relative, des activités commerciales et du plan stratégique de FinDev Canada.

Le programme de GRC de FinDev Canada ne cesse d'être enrichi au fil du temps au moyen d'une approche fondée sur le risque. À terme, il s'articulera autour des éléments suivants :

- Gouvernance
- Gestion des changements réglementaires et commerciaux
- Cartographie de la conformité
- Risques et contrôles
- Gestion de la surveillance, des tests et des renvois au niveau supérieur
- Formation en matière de conformité
- Production de rapports

Gestion des risques

La mise en place d'une architecture de gestion des risques appropriée, calibrée en fonction du rôle de FinDev Canada en tant qu'institution de financement du développement, est l'une des pierres angulaires de la stratégie de croissance de la société. En 2023, FinDev Canada a révisé et peaufiné son Cadre de gestion des risques d'entreprise (CGRE). Approuvé par le conseil d'administration, le CGRE régit la gestion des risques financiers, opérationnels et stratégiques de la société.

Le CGRE favorise l'intégration d'une culture consciente des risques à toutes les activités et garantit que les décisions tiennent compte de toutes les formes de risque, y compris ceux qui sont directement et indirectement attribuables au contexte externe, à la stratégie, aux activités et à l'entreprise dans son ensemble. Tous les risques répertoriés sont clairement définis, tout comme la tolérance à leur égard et les mesures d'atténuation connexes.

Les travaux menés en 2023 marquent une importante étape de maturation des politiques relatives aux risques de la société, ce qui témoigne du développement soutenu et de l'amélioration continue de son infrastructure interne dans le but de bénéficier d'une solide fondation de gestion des risques. En raison de leur importance, ces cadres et politiques sont révisés une fois par année afin de veiller à ce qu'ils reflètent les pratiques exemplaires et le contexte d'exploitation élargi.